



CONSULTATION RELATIVE AUX PRESTATIONS DE TRADUCTIONS DE DOCUMENTS DIVERS

Lot 1 : Traduction du FRANÇAIS vers l'ANGLAIS

Lot 2 : Traduction de l'ANGLAIS vers le FRANÇAIS

PARTIE 1 : GENERALITES

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'organisme : FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Statut : Etablissement public de coopération culturelle

Siège : 88 rue du Colombier – 45 000 ORLEANS

Siret : 820 773 877 000 15 / APE : 9102Z

Représentant : Monsieur Abdelkader Damani, directeur

IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

M. (prénom, nom)

Agissant en qualité de

Engage la société

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après sur la base de son offre remise au FRAC CENTRE-VAL DE LOIRE.

Adresse :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Numéro de Siret :

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

CONTEXTE

Le Fonds régional d'art contemporain de la région Centre-Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle.

Lieu de découverte et de convivialité, le Frac Centre-Val de Loire développe un programme d'expositions et un programme culturel transdisciplinaire autour des relations entre art et architecture. Il est installé dans le bâtiment des Turbulences à Orléans. Le Frac s'affirme aussi comme une plateforme de production pour la jeune création architecturale à travers des actions de formation avec les écoles d'art et d'architecture ainsi que des workshops internationaux. La Biennale d'Architecture d'Orléans a été créée en 2017, et regroupe plusieurs dizaines d'architectes et artistes invités, avec des expositions dans plusieurs lieux de la région ainsi que dans l'espace public.

Dans le cadre de ses activités, le Frac Centre-Val de Loire est amené à traduire un certain nombre de documents pour les expositions, la médiation, les éditions, ou encore l'administration.

OBJET DE LA CONSULTATION ET ALLOTISSEMENT

La présente consultation a pour objet les prestations de traductions de divers documents, et est divisée en lots distincts :

Lot 1 : Traduction du FRANÇAIS vers l'ANGLAIS

Lot 2 : Traduction de l'ANGLAIS vers le FRANÇAIS

Chaque lot constitue par conséquent **une consultation distincte** conclue sous forme d'accord-cadre avec un opérateur économique spécifique, pour l'achat par bons de commande des fournitures spécifiques à chaque lot, sans minimum, et avec un maximum en valeur propre à chaque lot :

Lot 1 : Traduction du français vers l'anglais

Montant maximum pour toute la durée du marché : **10 000 € HT**

Lot 2 : Traduction de l'anglais vers le français

Montant maximum pour toute la durée du marché : **10 000 € HT**

PIECES CONSTITUTIVES

Les pièces constituant l'accord sont énumérées ci-après :

- 1._ Le présent acte d'engagement complété
- 2._ La déclaration de sous-traitance le cas échéant
- 3._ L'ensemble des documents signés remis par le soumissionnaire à l'appui de son offre

A l'issue du processus de sélection, les prestataires sélectionnés devront fournir au Frac Centre-Val de Loire la copie de la notification d'enregistrement de l'activité indiquant le numéro de SIRET, une attestation URSSAF indiquant que le prestataire est à jour de ses cotisations, et un RIB. Cet envoi devra parvenir au Frac Centre-Val de Loire dans un délai d'un mois après la notification positive, sous peine d'annulation de la sélection du prestataire dans le cadre du présent marché.

MODALITES DE COMMANDES

A l'issue de la présente consultation, le Frac Centre-Val de Loire choisira entre un et trois prestataires pour chaque lot, auquel l'établissement fera appel suivant ses besoins.

Un devis détaillé sera adressé au Frac Centre-Val de Loire par le prestataire contacté pour une demande de devis. Un bon de commande signé sera adressé au prestataire après réception du devis pour confirmation de la commande.

Le Frac Centre-Val de Loire se réserve le droit de contacter d'autres prestataires pour obtenir d'autres offres commerciales et de ne pas passer commande auprès du titulaire si celles-ci s'avèrent plus satisfaisantes dans le cas de délais d'exécution non-compatibles avec le besoin.

DROIT D'AUTEUR

Dans le cadre de l'exécution du marché public, le prestataire est amené à produire des résultats protégeables au titre du droit d'auteur.

Conformément à l'article 25 du CCAG-PI option B du régime de propriété intellectuelle applicable au présent marché public, pour tous les résultats, même partiels, produits, le prestataire cède à titre exclusif l'intégralité des droits ou titres de toute nature afférents aux résultats permettant au Frac Centre-Val de Loire de les exploiter librement, y compris à des fins commerciales, pour tout mode d'exploitation, pour tout territoire, et pour toute la durée de la propriété intellectuelle. Ces droits comprennent, dans le respect des droits moraux, l'ensemble des droits patrimoniaux de reproduction et de représentation et notamment d'adaptation, d'arrangement, de correction, de traduction, d'incorporation afférents aux résultats ainsi que le droit de distribuer les résultats à des fins commerciales. Cette cession des droits couvre tous les résultats produits par le prestataire à compter de leur livraison au Frac Centre-Val de Loire.

Le prestataire garantit au Frac Centre-Val de Loire une jouissance pleine et entière, libre de toute servitude, des droits cédés, à l'encontre de toute revendication, trouble ou éviction quant auxdits droits cédés. Le prix de cette cession est inclus dans les prix unitaires. Dès lors, les cas de figure visés ci-dessus peuvent être mis en œuvre sans autorisation préalable du titulaire et sans que celui-ci puisse se prévaloir d'une quelconque demande de paiement supplémentaire.

DUREE

Pour chaque lot, l'accord-cadre est conclu à compter de la date de sa notification au titulaire pour une durée initiale de 12 mois, reconductible expressément une fois pour une période de 12 mois, sans que sa durée maximum ne puisse excéder 24 mois.

DELAI D'EXECUTION

Les délais d'exécution des prestations démarrent à compter de la date d'émission des bons de commande et doivent être précisés par le prestataire dans le devis détaillé pour chaque prestation.

PAIEMENTS

Le FRAC CENTRE-VAL DE LOIRE se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de :

Domiciliation :

Code Banque : Code guichet :

N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

RESILIATION

Les conditions de résiliation de l'accord-cadre sont définies aux articles 29 à 34 du CCAG-PI.

REGLEMENT DES LITIGES

Le présent marché public est soumis à la loi française.

La loi applicable est la loi française. En cas de litige dans l'interprétation, l'exécution ou l'extinction du présent marché, les parties conviennent qu'elles ne saisiront les tribunaux compétents d'Orléans qu'après avoir apuré toute voie de conciliation.

ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE

En signant les présentes, le soumissionnaire déclare être autorisé à exercer son activité. Il s'engage, en cas d'attribution du présent accord-cadre à respecter les conditions ci-dessus énoncées.

Fait en un seul original

A

Le

Signature du soumissionnaire et cachet

2.1. Types de documents

Les traductions demandées pourront concerner notamment les différents types de documents suivants :

- documents liés aux expositions et aux éditions : notices d'œuvres, notes d'intention d'artistes, textes de présentation des expositions, commentaires d'œuvres, interviews, etc.
- documents de médiation : dossiers pédagogiques, feuilles de salle, etc.
- documents de communication : flyers, brochures, invitations, newsletters, pages du site internet, communiqués de presse, dossiers de presse, discours, etc.
- documents administratifs : conventions, contrats, autres textes à caractère juridique, etc.

2.2. Délais

Les traductions seront demandées dans des délais qui :

- soit auront été convenus conjointement,
- soit seront imposés par le Frac Centre-Val de Loire en cas d'urgence. Dans ce dernier cas, si le prestataire ne peut effectuer la prestation dans le délai imparti et s'agissant d'un accord-cadre, le Frac Centre-Val de Loire contactera l'un des autres prestataires choisis pour le même lot.

2.3. Qualité de la prestation

Les traductions devront être de grande qualité, le style et le vocabulaire seront en rapport avec les sujets traités qui requerront le plus souvent une certaine technicité. Les textes traduits intégreront les règles typographiques de la langue de traduction.

2.4. Format

Le document traduit sera transmis au format « .docx » et respectera la mise en forme du document initial.

2.5 Documents constitutifs de l'offre

Le soumissionnaire présentera dans son offre :

- Une lettre officielle de candidature indiquant le lot pour lequel l'offre est proposée,
- Un curriculum vitae détaillé de toute personne susceptible d'intervenir dans le cadre des prestations demandées par le Frac Centre-Val de Loire,
- Une liste exhaustive de ses références de moins de trois ans,
- Trois exemples de réalisations comprenant pour chaque exemple
 - o le texte d'origine

- le texte traduit par le prestataire
- la date de la prestation
- le type de document concerné

Le soumissionnaire veillera à choisir des exemples représentatifs de son travail, et dans la mesure du possible en lien avec l'activité du Frac Centre-Val de Loire (architecture, art contemporain, création artistique, histoire de l'art, sciences humaines...)

- Une offre de prix établie sur la base d'un bordereau de prix unitaire disponible en annexe. Au cours de l'accord, aucune variation de prix ne sera possible, excepté au moment de l'éventuelle prolongation de l'accord et sous réserve de justification par le prestataire et d'acceptation par le Frac Centre-Val de Loire.

PARTIE 3 : MODALITES DE LA CONSULTATION COMMUNES A TOUS LES LOTS

DATES DE PUBLICATION ET DE REMISE DES OFFRES

Le présent document est publié par le Frac Centre-Val de Loire à partir du 24 juillet 2023.

Les candidatures doivent parvenir au Frac Centre-Val de Loire avant le 08 septembre 2023.

ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidature sont à envoyer par voie postale à l'adresse suivante :

M. Frédéric Chevreux, Administrateur
Frac Centre-Val de Loire
88 rue du colombier
45000 ORLEANS.

Les dossiers de candidature peuvent également être déposés à l'accueil du Frac Centre - Val de Loire aux heures d'ouverture au public, sous enveloppe fermée et à l'attention de M. Frédéric CHEVREUX – Administrateur.

Enfin, les dossiers de candidature peuvent être transmis par courrier électronique à l'adresse suivante : marches-publics@frac-centre.fr

MODALITES DE SELECTION

La sélection sera réalisée selon les critères suivants :

- Expériences comparables aux prestations demandées sur la base du CV et de la liste des références – 35%
- Qualité technique sur la base des exemples transmis – 35%
- Prix sur la base du bordereau de prix unitaire – 30%

La notification de clôture de la consultation sera transmise aux candidates au plus tard le 22 septembre 2023.

CONTACT :

Pour toute précision sur cette consultation, vous pouvez contacter :
Frédéric CHEVREUX, Administrateur / frederic.chevreux@frac-centre.fr



ANNEXE – BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE

DESCRIPTIF	PRIX UNITAIRE HT	TVA APPLICABLE	PRIX UNITAIRE TTC
Tarif par mot source pour une commande jusqu'à 5 000 mots			
Tarif par mot source pour une commande au-delà de 5 000 mots			

Date :

Signature et cachet :